



APPEL D'OFFRES
ÉQUIPES DE FRANCE
MAILLOTS OFFICIELS





A Paris, le 6 janvier 2025

Objet : Appel d'offres de la Fédération Française de Motocyclisme pour la fourniture des maillots officiels des Équipes de France pour la saison 2025.

La Fédération Française de Motocyclisme (FFM) lance un appel d'offres pour la concession de l'exclusivité de la fourniture des maillots officiels de ses Équipes de France qui seront en lice sur les compétitions de la saison 2025. Les quantités prévisionnelles s'établissent entre 250 et 350 unités, à ventiler selon le calendrier des courses par équipe qui se disputent en France et à l'étranger. Il s'agira également d'accompagner la Direction Technique Nationale de la FFM dans l'implantation des logos partenaires des pilotes durant cette saison 2025.

Le maillot officiel des Équipes de France sera également proposé à la vente sur la boutique de la FFM sous la forme de deux déclinaisons : maillot « standard » et maillot « personnalisé » (*sublimation nom et numéro de course*). Le fournisseur devra être en mesure de proposer une solution de fabrication à la commande et d'assurer la livraison des produits chez le client.

Le design du maillot officiel des Équipes de France pourra être confié au fournisseur à la demande de la FFM.

Au-delà de la capacité du fournisseur à répondre à cette demande, les critères d'appréciation seront les suivants :

- La qualité du produit ;
- L'obligation de fournir des maillots en marque blanche ;
- L'absence de quantité minimum ;
- Les tarifs pratiqués ;
- Le délai de réalisation ;
- La réactivité pour des commandes de dernière minute suite à un changement de composition ;
- Les délais d'expédition ;
- La gestion intégrale d'une livraison à l'international ;
- La qualité de la préparation logistique, des expéditions et du stockage : confection de packages personnalisés tout au long de l'année ;
- Les références du fournisseur dans ce type de réalisation ;
- La capacité à innover, proposer de nouvelles idées de conception, de service et de design.

CANDIDATURE :

Pour répondre à l'appel d'offres, l'entreprise devra adresser sa proposition avant le 31 janvier 2025 à Monsieur D'introne Benjamin, Directeur du service communication & marketing par e-mail : bdintrone@ffmoto.com ou par courrier.

Chaque participant pourra bénéficier d'un entretien téléphonique avec Monsieur D'introne avant l'envoi de sa proposition.

La FFM informera au plus tard le 14 février le candidat retenu.